

# MONTPELLIER

## LA VILLE INVENTÉE

Sous la direction de  
Jean-Paul Volle  
Laurent Viala  
Emmanuel Négrier  
Catherine Bernié-Boissard

**Parenthèses**

## LA COLLECTION

La Plate-forme d'observation des projets et stratégies urbaines (programme Popsu) se déploie sur sept grandes agglomérations françaises : Nantes, Bordeaux, Lille, Lyon, Montpellier, Toulouse, Marseille. Dans chacune de ces villes, une plate-forme locale rassemble à la fois des acteurs de l'urbanisme et de l'aménagement, et des équipes de recherche locales issues de différents départements universitaires, d'instituts d'urbanisme et d'écoles d'architecture. Le programme est coordonné au niveau national par le Puca au sein du Groupement d'intérêt public l'Europe des projets architecturaux et urbains (Gip Epau).

Le programme Popsu a reposé sur deux grands objectifs complémentaires. Un premier a consisté à coordonner localement, dans chacune de ces grandes villes, des équipes de recherche pour interroger la « ville en train de se faire », afin d'analyser les différents aspects que recouvre la transformation urbaine au début du XXI<sup>e</sup> siècle.

Un second objectif visait à développer, dans chaque ville, les rapports entre chercheurs et acteurs urbains sur trois questions complémentaires : sur quels enjeux les acteurs urbains souhaitent-ils réfléchir ? Comment travailler avec les acteurs en s'appuyant sur les nombreuses informations et la multitude des connaissances dont ils sont détenteurs ? Comment valoriser la production pour la recherche et pour l'action ? L'idée, avec ce second objectif, était d'amorcer avec les chercheurs et les acteurs une réflexion sur ce que pourrait, et devrait, être la recherche/développement au sein des « villes en train de se faire ».

Un travail comparatif a été conduit autour de cinq enjeux majeurs auxquels sont confrontées les grandes villes françaises : le développement économique, le développement durable, les problèmes liés au logement, la maîtrise des formes urbaines et, enfin, les questions de gouvernance et les changements institutionnels qui lui sont attachés. Tout en introduisant la collection « la ville en train de se faire », l'ouvrage *Projets et stratégies urbaines, regards comparatifs*<sup>1</sup> rend compte de ces recherches.

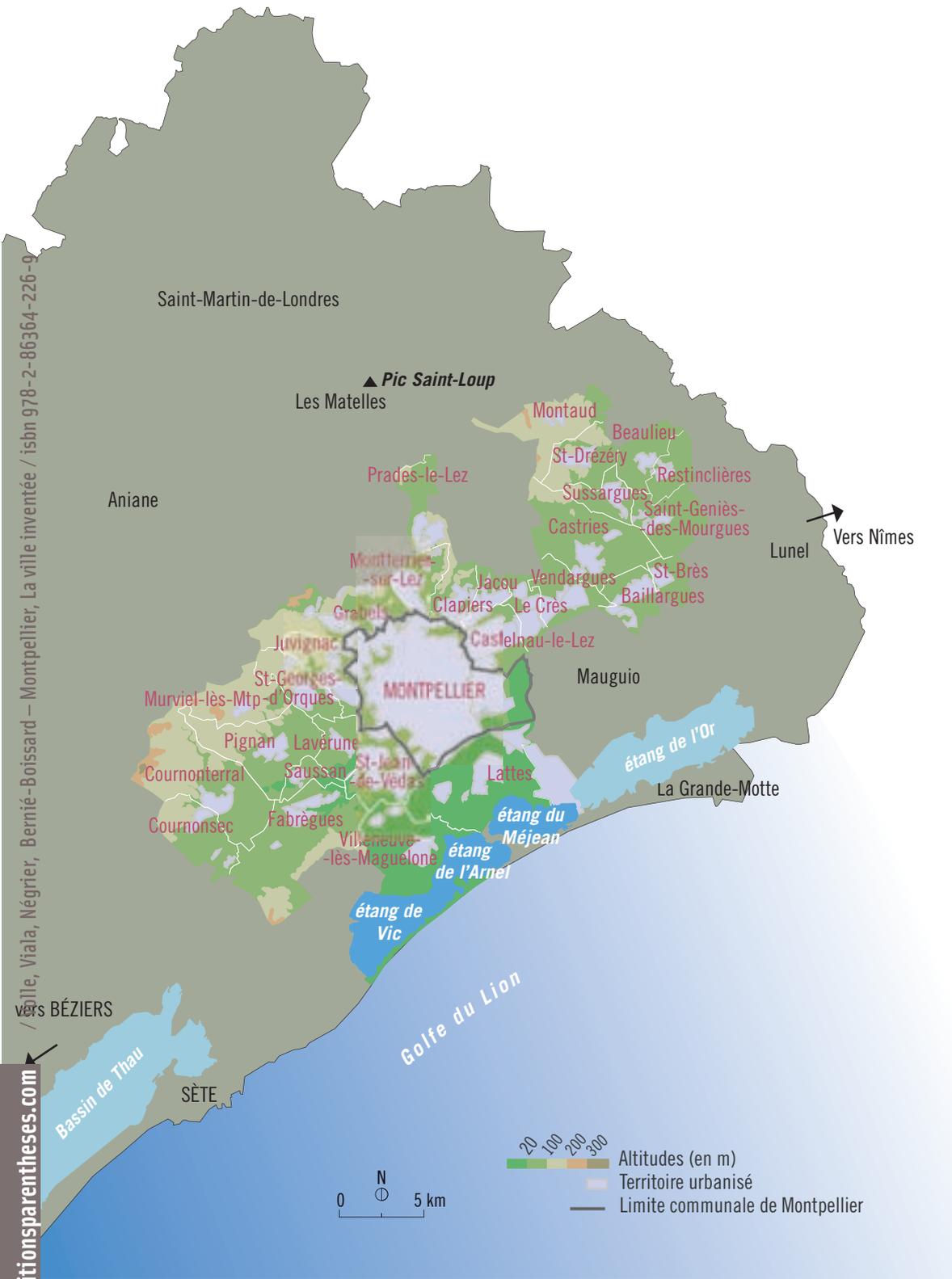
Les observations conduites sur chaque ville ont cherché, d'une part, à comprendre comment se pensent et se concrétisent les projets qui donnent corps à la mutation urbaine et, d'autre part, à repérer l'émergence d'une multitude de stratégies urbaines à différentes échelles territoriales. Ces recherches donneront lieu à un ouvrage spécifique pour chaque ville dans la collection « la ville en train de se faire ». Le présent ouvrage présente ainsi les recherches menées sur l'agglomération montpelliéraine.

<sup>1</sup> BOURDIN, A., PROST, R. (dir.),  
*Projets et stratégies urbaines,  
regards comparatifs*, Marseille,  
Parenthèses, 2009.

# MONTPELLIER

## LA VILLE INVENTÉE





Saint-Martin-de-Londres

▲ Pic Saint-Loup

Les Matelles

Aniane

Prades-le-Lez

Montaud

Beaulieu

St-Drezéry

Restinclières

Sussargues

Castries

Saint-Geniès-des-Mourgues

Lunel

Vers Nîmes

Monttremes-sur-Lez

Jacou

Vendargues

St-Brès

Grabels

Clapiers

Le Cres

Baillargues

Juvignac

Castelnau-le-Lez

Mauguio

Murviel-lès-Mtp-d'Orques

MONTPELLIER

Pignan

Laverune

Courmonterral

Saussan

St-Jean-de-Vedas

Lattes

étang de l'Or

La Grande-Motte

Courmonsec

Fabrigues

étang du Méjean

Ville-neuve-lès-Maguelone

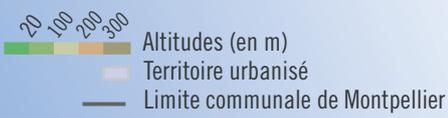
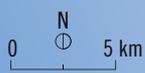
étang de l'Arnel

étang de Vic

Vers BÉZIERES

Golfe du Lion

SÈTE



LAURENT VIALA, JEAN-PAUL VOLLE

# LA QUÊTE D'UNE DIMENSION MÉTROPOLITAINE

Le cas montpelliérain confirme que le verbe est action, que le discours pèse autant que le faire pour « fabriquer » ou inventer une ville. Il suggère, sur la moyenne durée, le caractère assez inédit d'une ville qui, justement, s'invente en peu de temps. Celle-ci, provinciale, riche d'une bourgeoisie traditionnelle vivant du commerce, des fonctions libérales, des emplois publics et de ses rentes viticoles a, dans un premier temps, conquis le statut de capitale régionale concédé par l'État, puis celui, plus économiquement fondé, de technopole au cœur des années quatre-vingt. Régulièrement nourrie par les courants migratoires, elle s'est installée dans la croissance jusqu'à s'afficher peu à peu « métropole » sans pour autant en faire un élément déterminant de son récit urbain, et confirmer son rang de huitième ville française. Cette nouvelle envergure met la gouvernance coopérative en tension avec un inachèvement politique et territorial, des velléités fragmentaires de pouvoirs municipaux placés en résistance. Enfin, le « projet », d'urbain à métropolitain, est placé sous le signe de la pluralité des niveaux de gouvernance et de la géométrie variable de leurs interdépendances.

Cohérence territoriale, qualité d'un « vivre ensemble », dont la culture est à la fois le ferment et le révélateur, et centralité constituent le cœur de la construction métropolitaine.

Le souci de cohérence souligne combien le projet territorial, facile à cerner à l'échelle de la ville, plus nuancé et incertain au-delà, doit investir un champ peu actif et singulièrement décousu révélant l'incertitude métropolitaine et ses insuffisances. La construction volontaire de centralités secondaires dans un espace aux héritages mineurs, marqué par l'éclatement et la conquête diffuse, témoigne du besoin de renforcer un tissu urbain lâche, détendu, étalé. Le projet culturel métropolitain, imbrique enjeux d'excellence et de solidarité, rayonnement et diffusion. Il implique des transferts qui interrogent le modèle

de subsidiarité et le périmètre d'une stratégie communautaire face à l'inachèvement du modèle territorial.

## Modèles métropolitains

La métropole qui se construit pose la question de la cohérence territoriale des projets et des stratégies. Étriqué, le périmètre communautaire actuel traduit plus les fragmentations héritées et les morcellements de l'intercommunalité que les nécessaires solidarités indispensables à l'émergence d'un grand territoire de projet. Le traitement métropolitain du périurbain — un enjeu majeur pour construire la métropole de demain — s'y révèle lourd de contradictions et conduit à la recherche d'une cohérence à plus grande échelle. Sur la base du morcellement d'aujourd'hui fonctionne une pseudo-métropole, « végétative », sans souffle, sans envergure. Le Schéma de cohérence territoriale (Scot) qualifie une métropole « territorialisée » dont l'interScot, plus conséquent en termes de surface, de population et d'activités économiques serait le paradigme organisationnel. Enfin, se dessine peu à peu la construction d'une métropole « gouvernée » sur le principe des communautés urbaines, plus étendue, plus riche de solidarités et de complémentarités.

Le contexte d'attractivité résidentielle rend très aiguë la dialectique entre la gestion collective et les « privilèges » de la fragmentation de l'espace.

Points fixes de pulsion et d'enracinement, les centralités sont des vecteurs de maillage d'un tissu métropolitain distendu et spatialement décousu sans pour autant mettre un terme aux « inévitables discontinuités ». La rencontre entre l'espace public urbain et des centralités émergentes nous oblige à interroger à la fois les processus de fragmentation et de discontinuité territoriale et

ceux qui portent sur les logiques institutionnelles et de gouvernance. Là siège le cœur des problématiques métropolitaines.

Trois mots clés définissent la ville au travers de l'idée sur laquelle repose son projet (« la ville inventée »), dans sa quête d'une construction métropolitaine comme horizon d'attente (« la métropole incomplète ») et dans la recherche d'un territoire d'action et de gestion communautaire fruit des enjeux métropolitains (« le territoire projeté »).

— La « ville inventée », celle du projet qui se conçoit et se fait, renvoie au façonnage économique et à ses temporalités, à la production de la forme urbaine et à ses variations dans l'espace et dans le temps, mais aussi à la façon dont s'élabore, peu à peu, une gouvernance métropolitaine. À l'échelle de la ville, le projet urbain reste lié à sa propre dimension opérationnelle. Il promeut une identité urbaine, traduit les enjeux socio-économiques et autorise la conquête de nouveaux espaces. Antigone en est le modèle fondateur. Il devient progressivement le vecteur essentiel de la destinée métropolitaine de la ville et, ce faisant, impose des choix politiques, instrumentaux et esthétiques. Le keynésianisme municipal, la maîtrise publique de l'aménagement et la diversité dans les formes urbaines, sont les clefs de cette invention qui rompt, en peu d'années, avec le rapport traditionnel ville-campagne, support du réseau languedocien de cités moyennes et concurrentes. La ville rentière de ses campagnes, attentive à l'évolution des marchés agricoles cède la place à une métropole en devenir plus soucieuse de mobilité et de dynamisme, de création et d'innovation que de tradition et de rente viticole.

— La « métropole incomplète » analyse sur le temps long (de 1977 à 2007) les transformations progressives de l'espace urbain, ses agencements, ses représentations et les modes de gestion qui le parcourent. Les échelles spatiales et temporelles constituent la toile de fond des stratégies opérationnelles que les acteurs mettent en œuvre pour définir la ville en ses identités, l'espace urbain en mouvement, la métropole en formation. Entre le « faire la ville » et le « construire la métropole », les instruments de la gouvernance varient, évoluent vers un ensemble plus complexe, à plusieurs niveaux. La *multilevel governance* montpelliéraine court de la gestion municipale de la ville à la gestion partagée de l'entité communautaire. Les instruments de l'invention montpelliéraine sont mis au défi d'une métropole inachevée et dans ses institutions et dans la perception qu'en ont les acteurs publics.

— Le « territoire projeté » n'est rien moins que la vision métropolitaine d'un projet axé sur la solidarité des territoires et la durabilité des formes de développement. La première orientation bute sur le besoin d'affirmer le rayonnement de la métropole et d'accroître sa lisibilité ; la seconde est tiraillée entre l'efficacité environnementale des solutions locales et les exigences des modèles d'intégration nationaux et européens. Les insuffisances du périmètre communal freinent son développement et les élargissements possibles se heurtent trop souvent aux résistances identitaires locales. Les enjeux métropolitains identifient un territoire de projet construit à partir de la métropole et reposant sur une conception polycentrique de l'espace urbain compris entre Sète et Lunel dans un premier temps, associant plus tard les aires urbaines de Nîmes et d'Alès, construisant des coopérations avec le réseau des villes moyennes régionales comme Béziers, Narbonne et Perpignan. Entre espace d'expérience et horizon d'attente, le territoire projeté décline les incertitudes et les aspirations nées de la métropole incomplète. La réponse à ces enjeux n'est que partiellement institutionnelle. Entre intercommunalité déficiente, communauté urbaine et réseau intercommunal, Montpellier présente plusieurs alternatives au développement urbain à l'heure de l'attractivité résidentielle. En l'absence de légitimité directe de l'espace fonctionnel concerné, l'arbitrage entre ces voies résulte d'un compromis permanent entre une pluralité d'acteurs. Il n'en est ni moins politique, ni moins incontournable.

## Projet(s) urbain(s) / projet de ville

Le projet urbain de Montpellier trouve son fondement dans une histoire récente largement dépendante de la dynamique démographique du Languedoc-Roussillon depuis la fin des années cinquante. Son cadre d'intervention s'inscrit dans des dimensions chronologiques et spatiales qui en définissent les grandes étapes, l'amplitude et la portée : modification des repères spatiaux, changement dans l'ordre des valeurs urbaines, politiques, économiques, sociales, orientation nouvelle de la pensée urbanistique. Il justifie également un discours novateur qui amplifie la parole de la ville en train de se faire. Saisi(s) par le discours, le(s) projet(s) urbain(s) révèle (nt) ce qui a été produit pour en comprendre la finalité et le contenu prospectif.

L'architecture « néoclassique » d'Antigone,  
détail.



# LA VILLE PAR LE PROJET

/ Voile, Viala, Négrier, Bernié-Boissard — Montpellier, La ville inventée / isbn 978-2-86364-226-9

[www.editionsparentheses.com](http://www.editionsparentheses.com)

LAURENT VIALA, JEAN-PAUL VOLLE  
AVEC LA PARTICIPATION D'ANNE SISTEL

# DE POLYGONE À ODYSSEUM, UN DESSIN/ DESSEIN DE VILLE

Le continuum urbain observable du Polygone, opération inaugurée en 1975, au complexe ludique et commercial Odysseum, en voie d'achèvement en 2009, en pointe est du secteur d'aménagement de Port Marianne, se résume un temps à Antigone. Le dessin de ville impose des dimensions : Polygone 14 ha, Antigone 40 ha, Port Marianne / Odysseum 400 ha ; des agencements de formes architecturales : rigueur néo-classique « bofillienne » ici, grande diversité là ; des compositions fonctionnelles et paysagères : du quartier minéral articulé sur des places fermées pour Antigone à un urbanisme ouvert en pseudo-quartiers que le tramway relie à Odysseum pour l'ensemble de Port Marianne.

Le document assurant la promotion de Polygone, opération urbaine emblématique du début des années soixante-dix, n'annonce aucun continuum. Polygone clôt le centre. Il est situé à l'est du territoire communal. Proclamé « centre commercial régional » par le pouvoir local, il est annoncé comme porteur de renouveau et « point de convergence des nouvelles structures d'agglomération », sans que celles-ci soient simplement évoquées par un contenu ou une orientation. L'opération Polygone constituerait donc la première pierre d'un vaste chantier transcendant la réalité communale et formaliserait l'idée de capitale régionale en expansion. Mais la forme ne répond pas à l'ambition, le projet tourne le dos, dans sa quête d'urbanité, aux espaces porteurs du devenir de la ville.

À la faveur du changement de municipalité aux élections de 1977, cette orientation majeure, au-delà de Polygone, ne sera pas remise en cause et constituera même le leitmotiv de la nouvelle politique d'urbanisme. Se substituant aux esquisses projetées sous la municipalité précédente, conduite par François Delmas, l'opération urbaine d'Antigone inscrit dans la pierre (le béton) le changement politique opéré et fait du secteur est un véritable terrain d'enjeux. Car,

sans être présentée ainsi, Antigone ne sera qu'une goutte dans un océan d'urbanisation maîtrisée : Port Marianne naît et s'inscrit dans sa continuité spatiale, le cours du Lez recalibré faisant transition, selon un axe qui deviendra prioritaire pour la première ligne de tramway.

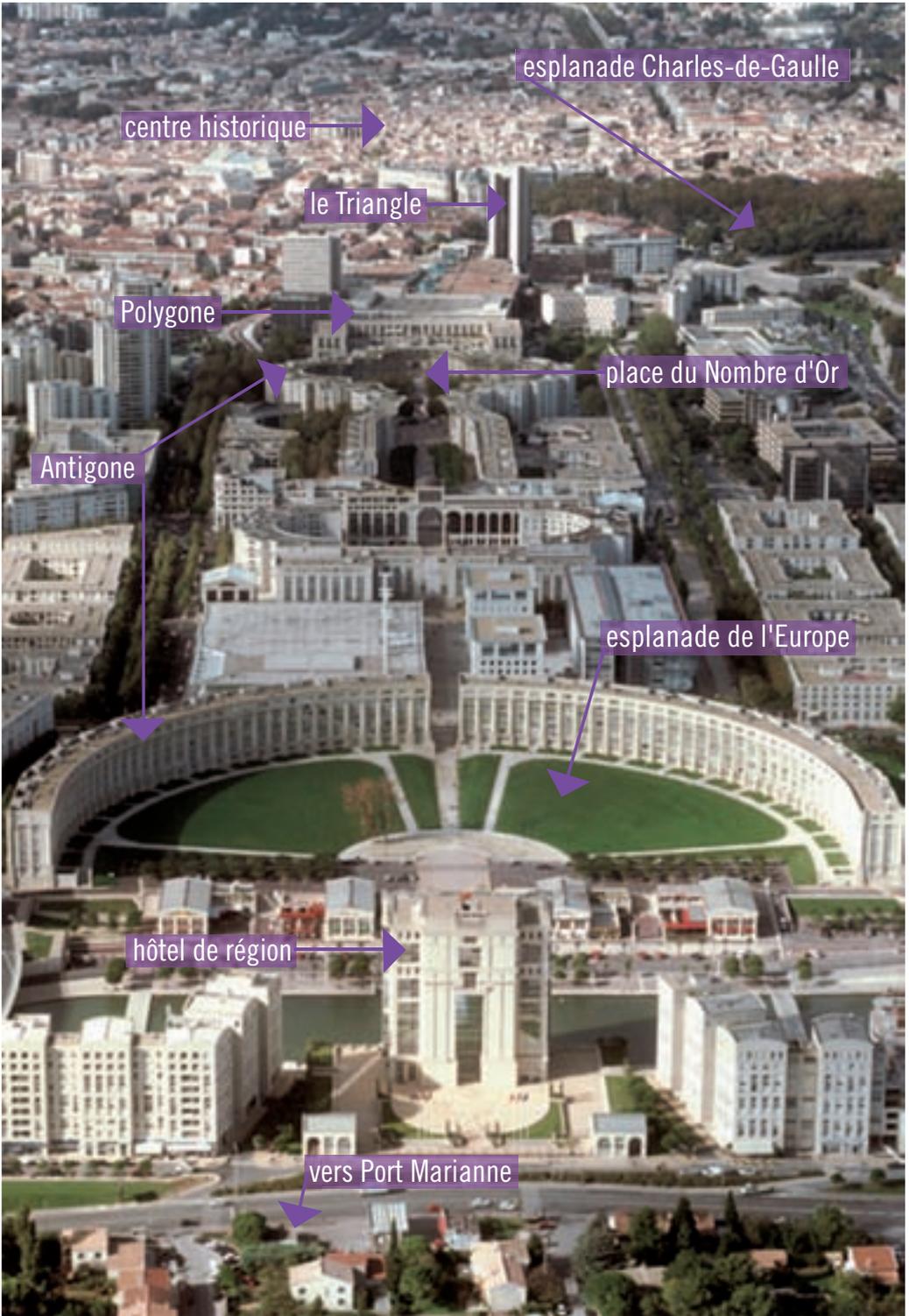
Le « continuum urbain » n'est pas une opération à proprement parler mais davantage un objet construit par le chercheur afin de mieux comprendre ce qu'est sa réalité intrinsèque en termes d'aménagement, de formes urbaines et architecturales, de rôle accordé à l'espace public, mais aussi du point de vue des acteurs et des modes opératoires de la conduite de projet.

Au final, l'analyse a retenu trois couples dialectiques — ruptures / continuités, unité / diversité, rigidité / adaptabilité — caractérisant le rapport de la ville établie au futur projeté et permettant de fournir un premier éclairage sur les stratégies spatiales et territoriales.

Ruptures dans la succession des trois aménagements étudiés (Polygone, Antigone, Port Marianne) tant du point de vue des superficies investies que des formes dessinées et des modalités retenues. Continuité par les aménagements plus ou moins forts (l'axe central d'Antigone, le tramway qui borde et relie, le Lez en liaison et en transition, Parc Marianne) et par la conception d'un schéma directeur de paysage sur Port Marianne.

Unité et diversité grâce au schéma d'aménagement de Port Marianne. Diversité par la multiplication des Zac et des architectes coordonnateurs. Unité par l'action paysagère et les principes d'urbanisme qui président aux opérations.

Rigidité du modèle importé pour la conception du Polygone et des formes proposées par Bofill pour Antigone ou celles qu'impose un schéma d'ensemble sur le secteur de Port Marianne. Mais aussi rigidité d'un système d'acteurs particulièrement resserré autour de la production publique de l'espace. Adaptabilité, car l'avancement se fait au coup par coup dans la négociation, guidé par un réalisme économique et le souci de l'assemblage urbanistique.



**L'ensemble Polygone-Antigone.**

Source : Claude O'Sughrue, photothèque Ville de Montpellier.

## Espace et temps

Antigone et Port Marianne, deux grands projets urbains, ont ponctué vingt-cinq ans d'urbanisme et d'architecture à Montpellier, selon une continuité spatiale et temporelle qui impose une nouvelle lecture de la ville, modifie les échelles de référence et les lieux reconnus.

L'opération Antigone, d'abord, a conduit la ville jusqu'au Lez, tandis que le secteur d'aménagement de Port Marianne — dont deux Zac (Consuls de Mer et Richter) ont concrétisé le franchissement du fleuve — a ensuite ouvert à l'urbanisation l'est du territoire communal. Le projet Odysseum ponctue cet axe d'urbanisation et annonce le développement futur en direction de la gare TGV et de l'aéroport au-delà de l'autoroute, avec une réorientation de l'axe de développement plein sud. L'avenue de la mer, axe d'origine, devenue avenue Raymond-Dugrand en 2009, complétera le projet en confirmant sa dimension métropolitaine. Une double jonction sera alors réalisée avec le littoral : par la gare TGV et l'aéroport d'une part, par l'axe (route et tramway) de cette nouvelle avenue d'autre part.

Ce continuum urbain, exceptionnel à l'échelle d'une cité moyenne comme Montpellier en 1970, a d'abord été retenu pour les dimensions de son périmètre, ensuite pour illustrer la détermination politique d'une action engagée sur le long terme et ses traductions multiples, en matière de foncier notamment, et enfin pour les questions qu'il pose en termes d'aménagement comme de formes urbaines et architecturales.

Ce continuum résulte en effet de la volonté du pouvoir municipal qui s'est exprimée en deux temps : celui de Polygone, qui ne donne pas explicitement cours à une suite au-delà de l'opération<sup>1</sup>, celui d'Antigone qui marque l'ouverture et se prolonge vers le sud-est selon d'autres principes. Chacun relève d'une politique municipale spécifique produite par deux courants de pensée, deux conceptions de la ville et deux modes d'expression du pouvoir.

Comment est-on passé d'un monde à l'autre à la faveur des élections municipales de 1977 ? Quelles opportunités complémentaires peuvent expliquer les modalités de production de l'ensemble ?

Les opérations constitutives de ce continuum permettent d'envisager l'évolution d'une politique urbaine depuis un contexte centralisé (les années soixante-dix et le

<sup>1</sup> Malgré un Polygone II annoncé précipitamment dans le contexte des élections municipales de 1977.



### De Polygone à Odysseum.

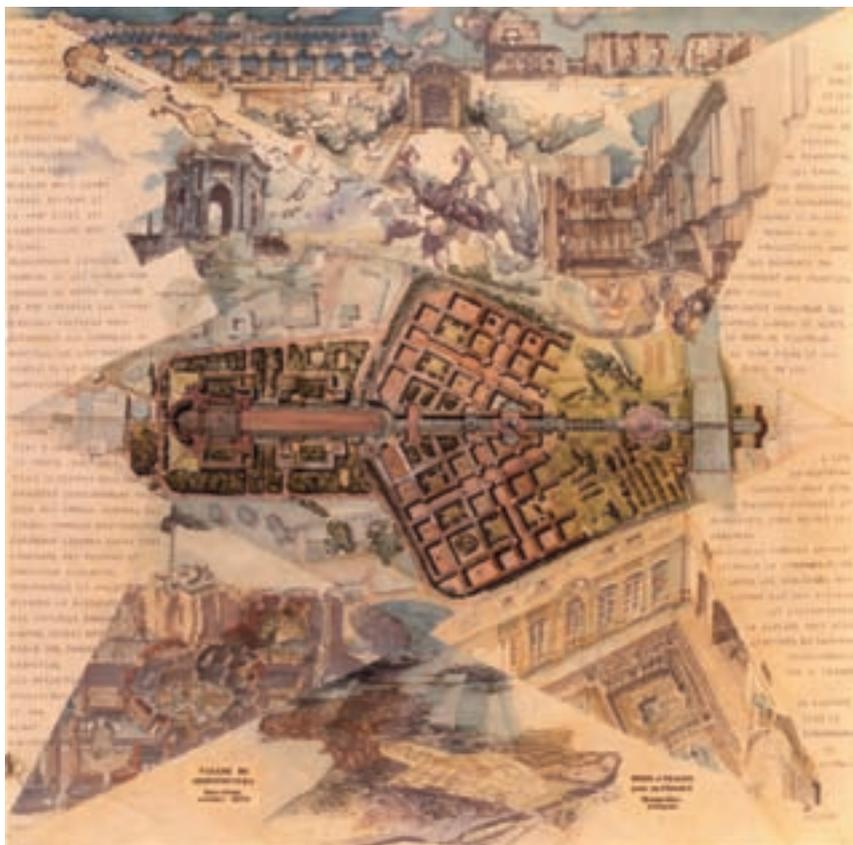
Source : photothèque Ville de Montpellier.

début des années quatre-vingt) jusqu'à l'ère de la décentralisation (années quatre-vingt-dix et deux mille).

Du point de vue des acteurs, cela pose la question de la place, du rôle et de la composition de la communauté initiant la politique publique locale. L'analyse des formes architecturales et urbaines interroge quant à elle les différents types d'organisation des pleins et des vides, les différents types de rapports entre un bâti ou un tissu existants et une opération nouvelle. Ces compositions se réfèrent en général soit au modèle de la ville postlibérale, soit à celui, adapté, de la modernité. Cette co-présence de différents tissus, styles et qualités des espaces extérieurs est caractéristique de la période contemporaine.

Au-delà de l'analyse des formes, trois temps structurent le mode d'aménagement de l'espace urbain de Polygone à Odysseum. Celui de Polygone correspond à une représentation limitée de la ville en projet. Celui d'Antigone relève de la composition rigoureuse de la ville en plan, dessinée selon des normes architecturales que l'on classe parmi les tendances du néo-classicisme postmoderne. Le dernier, que l'on identifie à la vaste opération d'aménagement de Port Marianne, varie les genres et les espaces, comme si la ville devait enrichir ses formes spatiales pour se configurer à la dimension d'une véritable métropole contemporaine. L'affirmation de l'accent méditerranéen de la ville est recherchée et son expression passe notamment par la forme.

Le « projet d'urbanisme » qui se développe ainsi sur la durée, et qui façonne ce continuum, sans donner l'impression de rupture malgré des options très marquées, initie-t-il des formes inédites, innovantes ? Repose-t-il sur des modes de faire changeant ? Encourage-t-il un redimensionnement qui correspondrait à l'émergence de stratégies urbaines à vocation métropolitaine ?



Un dessin d'Antigoné par Rocado Bofill en 1979.

Source : photothèque Ville de Montpellier.



Antigoné, place de Thessalie, jeux d'eau.



EMMANUEL NÉGRIER, JULIEN PRÉAU,  
LAURENT VIALA, JEAN-PAUL VOLLE

# LA VILLE D'APRÈS

L'analyse nous a permis de comprendre comment s'est fabriquée la ville à Montpellier : de façon simple, constante et renouvelée à la fois, dans la durée, sous la forme de projets distincts mais signifiants par la cohérence de leur mise en œuvre et par leurs agencements spatiaux. Tout a pris corps en une trentaine d'années et la conduite stratégique des opérations revendique une originalité, reconnue et ardemment défendue dans le discours local. L'intention et l'action se sont singulièrement épaulées pour construire ce champ expérimental et décisif de l'urbanisme montpelliérain. N'était-ce point une voie pour accéder au niveau des métropoles que le pouvoir d'État avait refusé à la ville ? N'était-ce pas aussi une voie pour affirmer un modèle nouveau de la ville en train de se faire, modèle dont on peut extraire des dispositifs typiquement montpelliérains ? Trente ans plus tard, si la pensée de 1977 reste vive, le renouvellement par le projet des échelles du territoire modifie en profondeur le sens même de la question : mobilisant des valeurs nouvelles, portant changement de l'action publique, et témoignant des retards de la gouvernance, le Scot a révélé combien la problématique territoriale du projet, après avoir été portée par la ville, s'impose aujourd'hui au niveau de l'agglomération. Durant les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix les projets ont remodelé la ville centre et progressivement imposé la référence métropolitaine. Ce cheminement, économique et urbanistique, a été largement partagé par d'autres villes en quête de ce statut. La comparaison par le biais des réponses aux questionnaires de Bordeaux, Lille et Nantes<sup>1</sup>, nous permet d'évoquer la dimension de projet à Montpellier en discernant ce qui serait typiquement montpelliérain et ce qui rapproche les mécanismes et processus de tendances plus générales.

## Acte 2 du développement économique des métropoles régionales

Chacune des villes participant à la plate-forme<sup>2</sup>, et du moins celles prises en référence pour cette conclusion, ont eu à construire et ont à consolider un socle économique à vocation métropolitaine. Contrairement à Montpellier, cet acte fondateur a parfois dû composer avec une nécessité de mutation profonde, à l'instar de Lille, dont les bases de l'économie étaient avant tout industrielles.

Il paraît intéressant de relever et de mettre en rapport les positions, somme toute assez tranchées d'une ville à l'autre, relatives aux fondements socio-économiques des stratégies urbaines. L'inscription de cette économie dans un territoire de référence constitue un premier champ d'observation. Les modalités retenues pour fonder cette économie métropolitaine et le rôle accordé à la politique foncière viennent compléter ce regard.

La discrétion métropolitaine s'observe moins dans les faits — des projets proches de ceux développés dans des villes affirmant leur appartenance métropolitaine sont développés et aboutissent — que dans la volonté de montrer cette dimension-là. À Montpellier, un tel affichage est un peu prématuré par rapport aux autres grandes villes françaises qui inscrivent leur devenir dans cette perspective. Doit-on évoquer une certaine prudence quant au décalage possible entre affichage et réalité des faits ? Doit-on conclure à un rendez-vous manqué en termes de communication ? La réponse pourrait emprunter aux deux options. Toutefois, le parcours réalisé par Montpellier depuis cinquante ans, les caractéristiques de son agglomération et les objectifs de structuration qui lui sont fixés, comme la configuration régionale qui favorise une solution multipolaire, permettent de comprendre qu'un territoire de projet existe et que l'affirmation métropolitaine relève encore de cet état. D'ailleurs, le Schéma de cohérence territoriale ne manque pas de sortir de son cadre d'expression pour rappeler cette perspective. Le territoire de référence reste donc pour l'instant l'agglomération, même si l'on continue à voir plus grand via une association envisagée avec Sète et le Bassin de Thau à l'ouest, le Lunellois à l'est. L'exemple lillois, différent sur bien des points, peut éclairer cette situation. Pas moins de cinq échelles peuvent être évoquées depuis la plus pertinente en termes de stratégie

<sup>1</sup> Ce travail conclusif comparatif a été élaboré à partir des questionnaires disponibles début janvier 2008 à savoir ceux de Bordeaux, Lille et Nantes. Nous remercions ces équipes.

<sup>2</sup> Un ouvrage spécifique a été publié pour chacune des villes suivantes : Lyon, Nantes, Bordeaux, Lille et Marseille, aux Éditions Parenthèses en 2009 et 2010.



**Euralille depuis le parc Matisse, Lille.**

Source : Pascaline Chombart.

**Le projet Euronantes à terme, en 2016.**

Source : MG Design.

jusqu'à la plus difficile à concevoir : Lille Métropole communauté urbaine, la métropole lilloise qui correspond au périmètre du futur Scot qui associe d'autres intercommunalités à la communauté urbaine, la métropole transfrontalière, l'aire métropolitaine qui, par appel à coopération métropolitaine, permet d'inclure Valenciennes, Douai, Béthune, Lens et Arras, et enfin, la région urbaine. Ces réalités existent et les démarches interScot sont perçues comme étant les seules capables de réellement tenir l'ensemble. Le « retard » montpelliérain est ici flagrant, le niveau « communauté d'agglomération » manque de pertinence, celui de « communauté urbaine » tarde à prendre corps dans la pensée des politiques et reste peu présent dans les représentations sociales. Seule l'idée de « région urbaine » trouve quelque écho par reconnaissance de la distribution serrée des villes historiques et des extensions périurbaines. Mais elle ne détermine aucune action de coopération ou d'échange, les rapprochements conjoncturels de Nîmes et Montpellier, un temps pensés, ont fait long feu. Le Schéma régional d'aménagement et de développement du territoire (SRADDT) tend à valoriser ces différentes échelles comme lieu d'exercice de nouvelles gouvernances, à venir, des territoires.

Au sein de ces territoires de référence — l'agglomération le plus souvent, même si la ville de Nantes semble assumer l'essentiel, tandis que Bordeaux (la Communauté urbaine de Bordeaux) peine à asseoir un pouvoir en phase avec les exigences du territoire et les autres niveaux de commandement — la mutation et le développement économiques n'ont pas systématiquement pris appui sur les projets d'aménagement urbain ; tant s'en faut. Au mieux, à Lille, peut-on observer une prise massivement initiée autour d'Euralille puis à partir d'autres projets (Eurasanté, La Haute Borne, le site de l'Union). À Nantes, développement économique et projet urbain sont présentés comme dissociés. Il faut le projet du nouveau quartier d'affaires Euronantes pour envisager ce type de rapprochement qui, à Bordeaux, constitue également une nouveauté incarnée par le tout récent projet de pôle tertiaire européen dans le quartier Belcier. Le cas de Montpellier tranche avec ces exemples par le choix fondateur qui a été fait : la diffusion de l'économie dans l'urbain, l'affirmation et la mise en œuvre de la Technopole. Face au projet urbanistique dont la cohérence spatiale est constamment recherchée et affirmée, la Technopole diffuse un modèle de croissance économique qui devient un des supports du projet urbain et, par le biais de la « percolation », une des bases de la conquête du territoire métropolitain.



À Bordeaux, Lille, Nantes, la question foncière émerge de l'actualité récente. Confrontées à de nouveaux besoins, ceux de la « ville territoire », les collectivités programment 1 000 ha ici, 500 ailleurs. Dans ces villes, ainsi qu'à Montpellier, l'organisation spatiale du développement économique se met en place. Montpellier tente de reconduire le réflexe particulièrement efficace observé sur la ville pendant trente ans et s'adapte pour y parvenir, à l'instar de Bordeaux. On observe le recueil et le traitement de l'information foncière, une démarche partenariale, l'interventionnisme. En l'occurrence, durant sa longue histoire, la communauté urbaine de Bordeaux n'a visiblement jamais traité cette question en termes stratégiques. La situation lilloise fait état d'un coup d'arrêt observé au milieu des années quatre-vingt qui conduit à la situation de la fin des années deux mille qui, elle-même, tranche avec celle des années soixante-dix, particulièrement active. Réaction récente, les responsables politiques manifestent la volonté de développer une approche publique du foncier. En se tournant vers Nantes, mais également Montpellier, la solution semble venir de la mise en place d'un établissement public foncier régional. La spécificité montpelliéraine tiendrait-elle dans cette volonté politique affirmée dès 1977, à dimension idéologique et économique essentielle, de maîtriser le foncier pour faire la ville ? Avec, comme complément d'action la Zad et la Zac, mais surtout une active politique foncière d'anticipation, étroitement corrélée aux projets urbains. Le temps du projet est déterminé par les capacités à disposer publiquement des sols.

## La gouvernance montpelliéraine en perspective comparée

Dans un contexte souvent décrit comme celui de la standardisation des politiques urbaines, il n'est pas inutile de chercher à définir la singularité (relative) de Montpellier en comparant sa gouvernance avec celle des métropoles observées dans le même programme national. Trois dimensions structurent une telle définition comparée : le leadership, les partenariats et les échelles.

Le leadership renvoie aux formes de régulation politique d'un territoire. On oppose deux approches de ce leadership en tant que processus : il peut être « transformationnel » ou « transactionnel ». Dans le premier cas, il se caractérise par une capacité, régulièrement entretenue, de bousculer les arrangements sociaux, économiques et politiques, afin de proposer de nouvelles règles

du jeu. L'instabilité relative du court terme va de pair avec l'affichage d'une perspective lointaine, mais fondatrice. Dans le second cas, le leadership s'obtient au contraire par le respect scrupuleux des règles du jeu, et par la capacité à incarner la stabilité des arrangements politiques, économiques et sociaux. Le peu de cas des perspectives de long terme va de pair avec un solide attachement au consensus du temps présent. Le cas montpelliérain est une illustration particulière d'un leadership transformationnel. Depuis leur arrivée au pouvoir en 1977, Georges Frêche et son équipe auront privilégié une action publique axée sur l'innovation et le rayonnement contre une tradition bourgeoise de l'ordre et de la préservation. Toutes les dimensions de ce projet initial renvoyaient à une double dynamique politique : produire le consentement public, anéantir la cohérence des oppositions municipales. Dans une ville réputée conservatrice, inventer une ville « autre » était aussi neutraliser, voire enrôler des milieux d'affaires (promotion immobilière, nouvelle économie immatérielle) plus prompts, d'ordinaire, à soutenir les droites municipales. Le projet devient l'objet même de l'intégration sociale de ces acteurs urbains. Les projets urbains s'enchaînent donc depuis la fin des années soixante-dix selon les grandes tendances de l'architecture contemporaine et affichent une modernité qui ne peut être transgressée. Ils sont marqués par la conquête à l'est et la restructuration du nord et de l'ouest, plus récemment, du centre ville. Ce style de leadership a achevé un cycle. En effet, la multiplication récente et l'élargissement des espaces de concertation, de décision et d'évaluation conduisent à revenir sur le primat de la transformation, à donner une pertinence nouvelle à l'esprit de transaction. Dans un système transactionnel, le leadership s'appuie sur la coordination d'équipes et de groupes d'intérêts pluriels et sur l'art de l'échange politique, de la négociation. Sa nouvelle nécessité est notamment liée au changement d'échelle, et à la naissance d'une dynamique d'agglomération. Dans les autres cas (Bordeaux, Nantes, Lille) l'agglomération existe depuis plus longtemps comme espace politique, qu'il y ait eu précocement communauté urbaine ou pas. Il n'est donc pas étonnant que le leadership transactionnel s'y retrouve de façon plus évidente, au travers de la tradition mauroyiste de négociation politique au-delà des clivages partisans (Lille), des subtils arrangements de l'ère Chaban-Delmas (puis Juppé) entre le gaullisme municipal et une périphérie plus acquise à la gauche (Bordeaux). Montpellier partage sans doute avec Nantes un style plus porté à la transformation, dans l'orbite municipale à tout le moins. Mais quand la première le fait dans un relatif désert économique qui autorise

toute innovation, la seconde bâtit son identité métropolitaine sur l'évacuation d'un passif industrialo-portuaire.

Au fond, ce qui distingue Montpellier, c'est peut-être un passage original entre transformation et transaction, à l'opposé de ce qui est en cours à Lille, où le nouveau discours métropolitain semble rompre avec la « tyrannie mauroyiste du consensus ». Dans la capitale languedocienne, c'est de la fin d'une ère de transformation au risque du dissensus dont il est question aujourd'hui, à la fin des années deux mille. Ces changements d'ère ne sont pas que le fruit des mutations physiques ou socio-économiques de l'espace métropolitain. On aura compris que s'y engagent aussi la personnalité des leaders urbains et la promotion d'un style de gouvernement.

La politique urbaine concerne, par ses implications sur le territoire, une pluralité de *partenaires publics et privés*. Elle transcende largement les clivages traditionnels entre secteurs. Cependant, la pratique partenariale n'en est pas moins largement différenciée selon les territoires. La condition qui semble primordiale tient à l'existence, à l'importance et à l'organisation des intérêts privés sur le territoire considéré. On a pu le démontrer, l'absence de tradition industrielle à Montpellier et la position d'adversaire politique longtemps assumée par l'autorité consulaire auront considérablement limité la constitution d'engagements et les initiatives public / privé. Cette situation aura d'ailleurs conduit la Serm à être l'opérateur principal d'une opération urbaine à dominante commerciale (Odysseum). À l'inverse dans le cas lillois, l'existence depuis 1993 du Comité Grand Lille (réunissant des chefs d'entreprise, des responsables d'équipements culturels, des universitaires), du conseil de développement (présidé par un entrepreneur, directement lié à la compétence communautaire en matière d'habitat) ou de l'Agence pour la promotion internationale de la métropole (Apim) ont permis d'aboutir à une logique d'échange, d'acculturation des méthodes entre promoteurs et société d'économie mixte sur les projets urbains. Certaines de ces opérations sont d'ailleurs issues d'échanges « privé vers public » (l'opération « maisons dans la ville »). Enfin, un système de concurrence entre les SEM et les entreprises concernées (BTP) a été mis en place : il aura d'ailleurs permis à un entrepreneur, en compétition avec une SEM, de s'imposer à elle. À Nantes, le projet de développement territorial, à l'intérieur duquel s'inscrivent les projets urbains, se déploie à deux niveaux sous le pilotage d'une structure mixte de prospective et de coordination. La Société d'aménagement de la métropole ouest

atlantique (Samoa) réunit partenaires sociaux, économiques et ponctuellement des experts. Outre ses missions de développement territorial, elle intervient de fait sur les négociations entre agents privés (promoteurs, propriétaires), en leur imposant des normes instrumentales. Mais elle organise aussi des conférences métropolitaines annuelles qui enrôlent les acteurs économiques dans sa stratégie de développement.

C'est sans doute ce qui distingue la réalité montpelliéraine, où les relations public / privé ont longtemps été confinées dans un univers contractuel, peu revendiqué dans l'espace public, des autres métropoles, où le compromis est plus facilement mis en scène. Mais, là encore, l'évolution montpelliéraine semble adopter ce chemin, avec de nouveaux rapports de partenariat public / privé plus théâtralisés. C'est peut-être une question d'espace : dans les deux cas où cette association public / privé semble la mieux intégrée, il existe une double échelle des projets et de la politique urbaine.

*Les dimensions multiscalaires de la gouvernance urbaine* se satisfont mal des frontières administratives traditionnelles. Tous les territoires étudiés impliquent au moins deux niveaux institutionnels : la ville centre et la structure intercommunale. Mais, au-delà de ces échelles « classiques », l'importance et l'ambition de certains projets appellent d'autres niveaux. Pour Nantes, on en évoque quatre distincts, tous plus ou moins interdépendants : le niveau inframunicipal pour les microprojets, le niveau municipal ou communautaire (la communauté urbaine) pour les projets plus importants. Au-delà, il est question d'une « projetation » métropolitaine plus vaste qui intègre à travers le Scot et sa mise en application, cinq intercommunalités différentes (Nantes Métropole, l'agglomération nazairienne et trois communautés de communes) et à terme un territoire à l'échelle européenne qui lierait les intercommunalités nantaise et nazairienne à Rennes Métropole. La métropole lilloise s'affranchit également des périmètres traditionnels, qu'ils soient municipaux ou communautaires. Ici la métropolisation s'opère à au moins trois niveaux et elle se matérialise par l'existence d'une instance de planification, le comité Grand Lille. Le territoire de la communauté urbaine constitue le second niveau, alors que le périmètre maximisé englobe Dunkerque, Valenciennes et même une partie de la Belgique proche. Enfin, l'inscription de certaines opérations au titre des programmes européens Leader ou Urban donne une portée transnationale aux stratégies de ces deux territoires. Dans les deux cas, l'émergence d'outils spécifiques à géographie

variable entraîne le jeu multiscalair. Dans une tout autre dynamique, la configuration bordelaise aboutit à une gestion plus « classique » de sa politique urbaine : entre niveau communautaire et niveau municipal. Qui plus est, les partenaires traditionnels (l'agence d'urbanisme, les SEM ou les acteurs privés) demeurent dans leurs positions respectives : planification, maîtrise d'ouvrage et exécution technique. Dès lors, le principe d'action « association-rivalité » marque certaines opérations à l'intérieur d'un système qualifié de « polyarchique ».

Montpellier ne correspond à aucun des modèles précédemment évoqués. La cohésion progressive des leaderships municipal, communautaire et régional pourrait laisser penser à une intégration forte des politiques en matière d'urbanisme, par exemple. Mais les difficultés n'en sont pas réduites pour autant et relèvent simplement d'un ordre de marche différent. Le poids des institutions politiques dans l'économie languedocienne donne aux circonscriptions administratives un rôle comparativement plus fort. Du coup, les espaces de coopération informelle, qui ont ailleurs une certaine capacité prescriptive, sont finalement peu développés autour de Montpellier. Une certaine concordance politique conduit même, paradoxalement, à la redéfinition d'identités autonomes dans l'action publique, pour chaque niveau. Il en est ainsi du couple tourmenté formé par Montpellier et le conseil général de l'Hérault. Il en a été de même dans la construction politique mouvementée de la communauté d'agglomération. Et toute projection à une autre échelle se heurte aux mêmes oppositions structurelles.

Ce regard comparatif sur la gouvernance métropolitaine nous apporte trois enseignements. D'abord, les formes de leadership traduisent une mutation des manières de faire la ville. Mais chaque métropole, avec sa temporalité propre, dispose d'une latitude à épouser un style ou l'autre. À Montpellier, le transformationnel a été indissociable de l'invention de la ville. Aujourd'hui, le transactionnel est une contrainte grandissante pour construire la métropole. Les partenariats public / privé, dans le pilotage ou dans l'exécution des politiques urbaines, sont à la fois croissants et différenciés. Plus confidentiels et délicats à Montpellier qu'ailleurs, les compromis de la gouvernance urbaine prennent une part de plus en plus importante dans le récit métropolitain. Enfin, la pluralité de niveaux marque le déploiement spatial de ces stratégies urbaines. Montpellier s'y est trouvée dans un contexte plus difficile, à la mesure de la résilience d'un municipalisme tendu par la pression foncière. La perspective métropolitaine y est d'autant plus cruciale aujourd'hui qu'elle ne fut pas inscrite dans la tradition

languedocienne, pour avoir été, depuis longtemps, projetée comme sa nouvelle frontière, un horizon rarement évoqué, souvent repoussé, longtemps jugé inaccessible... ou inutile.

## Du diagnostic établi de la forme urbaine insoutenable à la recherche des formes de la « ville territoire » : expérimentations

Projets et stratégies urbaines mobilisent fortement le registre des formes. Dans la capitale languedocienne, la question a très tôt occupé le devant de la scène, notamment lorsqu'il s'est agi avec Antigone puis, à une autre échelle, Port Marianne, d'amorcer un nouveau temps de l'urbanisme montpelliérain. Désormais, un prolongement naturel de cette problématique s'organise au sein du périmètre d'agglomération avec pour première étape validée l'adoption du Scot, promoteur d'orientations particulièrement fortes en ce domaine. La prochaine étape concernera d'une part sa traduction dans les PLU des communes de l'agglomération de Montpellier et, d'autre part, la continuité avec les périmètres voisins. De nouvelles frontières de la cohérence se dessinent et devront prendre à bras-corps cet enjeu.

Six points permettent de situer le rapport au projet et le positionnement stratégique développé à Montpellier relativement à la pensée de la forme urbaine et au regard d'autres expériences.

Le premier signale que l'intérêt pour la forme urbaine mobilise à Lille comme à Nantes et, dans une autre mesure, à Bordeaux, les agences d'urbanisme. C'est un premier point. Il mérite d'être associé à un second : la production de la densité et ses conditions. Des études menées par les agences interrogent effectivement le lien entre forme urbaine et densité. L'enjeu du moment concerne, comme à Montpellier, la production d'une ville plus dense garantissant une grande qualité de vie et ne contredisant pas trop violemment la référence à l'habitat individuel — inopérant dans sa forme actuelle —, tout en lui opposant des formes alternatives. À Montpellier, cette problématique a trouvé quelques traductions dans le périmètre communal, sous forme d'« essais préparatoires » à Malbosq, Ovalie ou Parc Marianne. L'absence d'agence d'urbanisme, privant les collectivités d'un appui à l'étude et à la réflexion, peut-elle encourager les expé-



rimentations (qui n'en sont pas) *in situ* ? L'expérience innovante bordelaise « Les Diversités », sous le patronage du Puca, relève également de ce registre.

Le deuxième point insiste sur la spécificité des territoires et ses incidences sur la nature de la mobilisation des acteurs comme sur leurs modes d'intervention. À titre d'exemple, les trois SEM lilloises<sup>3</sup> prennent une part active à ce dossier en intervenant chacune sur des terrains spécifiques — urbanisation nouvelle, centre historique puis quartiers complexes, renouvellement urbain sur les friches industrielles. Ainsi, elles ont toute autorité pour traiter de la forme urbaine au contact de la singularité des réalités rencontrées. La Serm joue ce rôle à Montpellier dans le cadre d'une étroite collaboration avec les acteurs associés : l'architecte d'opération et le promoteur immobilier.

Le troisième point met en exergue les documents incitatifs complétant le cadre d'intervention offert par les PLU : à Nantes, le guide de la forme urbaine, référentiel éco-quartier ; à Lille, les cahiers de recommandations architecturales, urbaines et paysagères, annexés au PLU. Par ailleurs, l'appel à des expériences étrangères peut avoir des traductions très concrètes dans les opérations engagées localement. Comme à Nantes, dans le cadre de la Zac Bottière-Chênaie où l'auto-construction a été rendue possible grâce à la vente de parcelles à des privés. Antigone avait ouvert la voie à ce type de cheminement par l'intensité des recommandations et du « prescriptif ». Port Marianne dispose d'un cahier de recommandations architecturales et paysagères fort contraignant. Rive gauche inaugure la version « éco quartier ». Le PLU a largement intégré les valeurs reconues du Scot.

Le quatrième point montre que la réflexion et le travail sur la forme peuvent être orientés à des fins précises, parfois hautement stratégiques, autres que celles évoquées à propos de la densité. Avec le cas de Bordeaux, deux modes d'interventions sont identifiés et rendent compte de deux manières de prendre à bras-le-corps la question des formes urbaines. L'une, formelle, peu répandue mais facilitant l'innovation (en tant qu'objectif), réduit le nombre d'opérateurs, l'autre moins intégrée, répondant au cas général, fait cohabiter de façon plus conventionnelle plusieurs niveaux de décisions. Sur un autre plan, à Lille, la rupture introduite d'un point de vue morphologique avec Euralille et au regard du tissu historique en proximité immédiate, constitue un tournant majeur dans la représentation de la ville à une échelle qui se veut européenne, voire internationale. L'ensemble

<sup>3</sup> SAEM Euralille, SEM Soreli, SEM Ville renouvelée.



Antigone / Port Marianne / Odysseum «découpé» en plusieurs projets au sein d'une matrice unique qualifiant le dessein de ville, joue sur l'unité et illustre parfaitement une stratégie urbaine à connotations métropolitaines. Au niveau formel, la rupture avec la ville historique est certaine. Mais l'idée de continuité, qui fonde la dimension d'une métropole ancrée dans son histoire, est déterminante. L'aménagement du Lez comme lien au cœur du projet et comme espace de transition dit bien cette rupture avec les traces du fleuve hérité, mais aussi le principe d'intégration à la ville moderne.

Le cinquième point rappelle que les grands projets urbains, ceux qui mobilisent l'attention, font parfois oublier que la production de l'espace de la ville se fait aussi ailleurs «dans le diffus» ; d'où le rappel du caractère primordial de l'urbanisme réglementaire face notamment à la volonté de renouer avec plus de densité alors que l'étalement urbain n'a pas fini de produire ses effets. À Bordeaux, la volonté de gérer la forme urbaine à l'échelle de l'agglomération se traduit notamment par un principe également rencontré à Montpellier : celui qui associe tracés de Transport en commun en site propre (TCSP) et urbanisation nouvelle. Mais à Bordeaux, cette approche logique est quelque peu contrariée par l'effet rocade développant un schéma radioconcentrique à forte connotation centrifuge.

Le sixième point souligne la place accordée à l'aménagement des espaces publics, que ce soit à propos de la réalisation des lignes de tramway (Bordeaux), de la conception de documents d'accompagnement incitatifs (Nantes), ou des travaux de l'agence d'urbanisme qui, à Lille par exemple, alimentent directement les exigences qualitatives portées notamment par Lille Métropole. À Nantes, les questions paysagères et architecturales, en lien avec celles de l'espace public, marquent le discours sur la forme urbaine. Si ce discours reste finalement faible à Montpellier, la forme s'est imposée comme une réalité fondatrice, tant à Antigone, qui a ouvert la voie, que dans les projets qui ont suivi.

Ainsi, relativement à ce qui est observé à Nantes, Lille et Bordeaux, l'enjeu prenant corps autour de la forme urbaine développe trois dimensions caractéristiques du rapport au projet : il est tout à la fois fédérateur d'énergies (de la réflexion à l'opération), producteur de sens social et politique (durabilité), dispensateur d'un ordre exemplaire et novateur (de l'expérimentation à la reproduction). En ce sens, le modèle montpelliérain participe bien à ces tendances générales, avec quelques touches spécifiques qui en qualifient le sens et la portée,

**Tramway sur le pont de Pierre,  
vue sur les Hauts de Garonne, Bordeaux.**

Source : D. Doustin, M. Goudalle, Cub.

notamment dans la « puissance » du message transmis et au travers de la cohérence globale dans la durée.

## Le développement urbain durable ou les béquilles inopérantes du handicap métropolitain

Quelles difficultés rencontrent les villes du fait de l'intégration du développement durable aux politiques publiques ? Au fond, n'existerait-il pas une incompatibilité fondamentale entre le choix du développement métropolitain et l'objectif de ville durable ?

Dans chacune de ces villes, la durabilité s'apprécie par le développement d'un réseau de TCSP, par la volonté de densifier l'habitat et par la prise en compte de la nature et du paysage.

Au-delà de ces convictions partagées, quatre points clés permettent soit de singulariser le cas de Montpellier soit de signaler les aspects saillants d'une pensée du développement durable en action se dégageant des généralités évoquées précédemment.

L'absence d'Agenda 21 communal à Montpellier comme son actualité récente (en cours d'élaboration fin 2009) à la communauté d'agglomération tranchent avec la réalité des situations bordelaise, lilloise et nantaise. En effet, chaque « ville centre », chaque intercommunalité et, au sein de celles-ci, certaines communes, disposent d'un tel document. Pour autant, s'il permet d'afficher une prise en compte du développement durable, son application et surtout sa capacité à générer une véritable action transversale restent difficiles à établir. Le manque observé à Montpellier interroge. Cependant, il ne permet pas de conclure à un désintérêt pour la question. Si ce type de document, de par sa nature, atteint rapidement, il est vrai, ses limites, il constitue néanmoins un référent scellant la transversalité constituante du développement durable. Peut-être celle-ci se satisfait-elle pour l'instant des PADD des PLU et Scot ! Mais il est permis d'en douter compte tenu de la diversité des moyens mobilisés pour faire intervenir la référence au développement durable : plan local d'action environnement et développement durable à Lille en 1999, charte éco-quartiers annexée au PLU de Nantes...

Du point de vue des organigrammes, cette transversalité semble trouver des traductions concrètes à la communauté urbaine de Nantes (Mission



développement durable et espaces naturels au sein de la Direction de la stratégie métropolitaine) et à celle de Bordeaux (service aménagement et développement durable) alors que cette préoccupation est somme toute récente. Pour autant, dans ces villes, la transversalité est présentée comme étant encore un objectif à atteindre. À Montpellier, la prise en compte du développement durable ne fait l'objet d'aucune attribution spécifique ni réorganisation des services. Dans le même temps, les acteurs avouent pourtant mener leurs actions selon les principes croisés d'une transversalité de tout temps vécue. Autre caractéristique soulignant l'absence de culture « développement durable » dans ces villes, l'externalisation de l'ingénierie environnementale à Nantes Métropole, le recours à de nombreux experts à Bordeaux, l'intégration généralisée de paysagistes, la proximité observée à Lille avec l'établissement public foncier et l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe). En effet, ce recours à l'externalisation refléterait la difficulté à intégrer sur-le-champ la « pensée DD » comme mode de faire, laissant à « l'autre » — tant que cette méthode ne se généralise pas — le soin de pallier les lacunes.

Traduction immédiate de la transversalité à Montpellier : une intervention présentée comme globale sur la ville qui se définit *a posteriori* comme durable. En contrepoint, à Nantes ou Lille, une volonté *a priori* de s'inscrire dans le développement durable avec les références à la Haute qualité environnementale, à l'Approche environnementale de l'urbanisme (AEU) et aux éco-quartiers. Est-ce donc un simple dispositif qui fonde le caractère durable de la ville en labélisant l'opération qu'il vise, ou bien est-ce la recherche d'un équilibre entre les différents leviers de l'action (équipements, TCSP, services, etc.) considérant que le développement durable n'a de sens que diffusé à l'échelle de l'agglomération en agissant sur les grandes problématiques qui, ensuite, peuvent disposer de relais au quotidien ? Dispositifs et références sont maintenant partagés, seule diverge la façon d'appréhender la question et de la mettre en discours. Montpellier, si habile dans l'art du dire, semble sur ce point en retrait par rapport aux autres métropoles, sans pour autant que ce retard se traduise dans la réalité des projets. Le faire aurait-il pris sens en lieu et place du dire ? Comme si le développement durable exigeait la preuve pour dévoiler sa réalité.

Écueil de taille, la participation, valeur intrinsèque du développement durable, peine parfois à se concrétiser. L'expérience nantaise rassure quelque peu par l'existence d'un dispositif multiforme adapté à chaque échelle

d'intervention. Du quartier à la métropole, la formule de l'atelier citoyen l'emporte. Sans préjuger de leur efficacité et de leur totale transparence, de telles modalités de mise en œuvre d'une démocratie participative emportent au final l'adhésion, alors que le défaut de toute prise en compte grève lourdement (peut-être définitivement) le projet durable. À Bordeaux, l'élaboration des Agendas 21 a également donné lieu à une large concertation, avec à l'appui un chargé de mission placé sous la responsabilité du DGS. L'impulsion régionale lilloise est mise en avant (assises du développement durable), mais elle fige le développement durable dans l'ordre de la sensibilisation et de l'information.

La prise en compte du développement durable dans les stratégies urbaines démarque chaque ville en colorant les perspectives qu'elle entend offrir *urbi et orbi*. Bordeaux paraît pleinement se situer dans l'ordre environnemental et paysager (sans doute le vignoble détermine-t-il cela !) tandis qu'à Nantes, l'enjeu relève, semble-t-il, plutôt d'un rapport intense à l'habiter, un habiter labellisé. À Lille, l'ambition est européenne : devenir la métropole verte de référence.

Quant à Montpellier, après un temps consacré à une mise à jour de questions techniques envisageant comme ailleurs — mais sans doute avec un sentiment d'urgence — la dimension contraignante de l'environnement (inondation, déchets, eaux usées, réseau urbain de chaleur...), les orientations sont désormais, au niveau de l'agglomération, à l'écoute des milieux. Autre caractéristique s'exprimant très tôt : le souci paysager comme dimension de l'aménagement, ainsi que le démontre le schéma directeur du paysage de Port Marianne.

## En toile de fond des politiques métropolitaines : la question du logement social

Si Montpellier présente un certain nombre de spécificités, elle fait toutefois partie des métropoles françaises intégrées dans un mouvement commun. Ainsi, les politiques urbaines et métropolitaines de logement sont des domaines où la standardisation l'emporte sur les différenciations locales. Certes, chaque métropole peut décliner sa version de la mixité sociale, en tentant d'enrayer les tendances à la ghettoïsation. Mais cette appréhension locale n'implique pas nécessairement que les recettes localisées soient substantiellement distinctes d'une ville à l'autre. La référence formelle au cadre de la loi SRU va de pair, dans chacune, avec des modalités d'adaptation informelle. Que l'on traite de Bordeaux, Lille, Nantes ou

Montpellier, ces adaptations sont à la mesure des difficultés à faire assumer, sur la grande échelle métropolitaine, les impératifs sociaux que les villes-centres ont portés plus volontiers.

La localisation des stratégies s'illustre spécifiquement à Montpellier au travers du double exemple d'une expérimentation locale, puis de l'adaptation d'un schéma national. Longtemps le modèle national des années quatre-vingt et quatre-vingt-dix (Développement social des quartiers, DSQ, Développement social urbain, DSU...) a été localement décrié au nom d'une stigmatisation de situations sociales, de procédures ou d'espaces géographiques repérés, qui altérait les images souhaitées et diffusées par la cité. Cette démarche, qui mobilisait de manière très spécifique les structures municipales, a permis de développer un savoir-faire original en termes de politique du logement social que l'Opac a mis en mouvement. L'État était finalement peu présent, y compris sur le plan financier. Les vertus du *bottom-up*<sup>4</sup>, largement illustrées par les expérimentations locales, sont sans doute un bon exemple de la marge d'invention des villes dans leur manière de configurer leurs politiques de logement social, en tout cas la forme urbaine qu'elles peuvent revêtir. Les charges financières de plusieurs programmes envisagés (Petit Bard, Mosson, Cité Gély) ont certainement justifié des rapprochements avec les politiques nationales et l'insertion progressive dans les catalogues proposés par l'État. La ville contrainte par la nature des demandes sociales en lien avec la résidentialisation prend peu à peu place dans le schéma national de financement des opérations d'ensemble. Concernant la résidentialisation conduite au niveau local, nous n'avons pas, dans le cadre de nos observations, rencontré d'opérations analogues, ou même comparables, aux pratiques identifiées à Grenoble. Les comparaisons nationales restent difficiles et exigeraient des analyses plus fines mais, quelles qu'aient été les orientations locales, rien n'indique réellement que la capitale languedocienne ait démontré, en la matière, une forte originalité.

On constate cependant que la question du logement social relève d'une différence majeure liée à l'antériorité des institutions intercommunales. Longtemps, même au niveau du district, cette question est restée à Montpellier d'obédience strictement municipale : le logement social ne trouvait place que dans la politique du logement de la ville centre, exceptionnellement et de manière très conjoncturelle et passagère, dans certaines communes périphériques (Castelnaud-le-Lez, Palavas, Saint-Jean-de-Védas...). Les expériences

des programmes Chalandon, par exemple, avaient ainsi ouvert la voie, mais davantage sur le principe du foncier alors sans grande valeur marchande que sur celui du logement social en lui-même. Toutefois, cet exemple n'a pas été suivi, la plupart des communes craignant que le logement social n'altère leur propre image résidentielle.

La perception des enjeux métropolitains permet progressivement d'inverser le regard et de resituer cette problématique à l'échelle de la communauté d'agglomération. Comparons Lille et Montpellier. Les experts de la première constatent que, sur les 27 communes concernées de la communauté urbaine lilloise, 10 ne respectent pas les normes SRU de logement social. À Montpellier, seule la ville centre peut réellement affirmer qu'elle y satisfait, les communes de la périphérie, à quelques exceptions près, se refusant à l'accueil de logements sociaux. Le caractère récent et centrifuge de la construction métropolitaine montpelliéraine induit un traitement social de l'habitat dans l'impasse. Mais on voit également à Bordeaux, Nantes ou Lille, que les communes passant du statut de village rural à celui de commune résidentielle éprouvent les plus grandes difficultés à s'envisager solidaires des politiques du logement, social en particulier. C'est sans doute l'intensité de la pression foncière qui, à Montpellier, marque une certaine spécificité de l'enjeu, et non une différence de fond.

Quant aux instruments d'action publique, ils sont l'objet de toutes les attentions, précisément pour les raisons que nous venons d'évoquer. Il y est, à Montpellier comme ailleurs, question de l'adaptation des grandes structures urbaines à la réalité, polymorphe et réactive, des univers périurbains. Il y est aussi question de l'opérationnalité des outils réglementaires ou prospectifs, tels que les PLH, PLU et Scot. Parce qu'ils sont des éléments de l'urbanité en construction, les Scot intègrent à un haut niveau les exigences de partage de l'effort de logement, de diffusion territoriale de son implantation, de mixité sociale de l'habitat. Mais leur caractère non contraignant, juridiquement, implique que tout l'enjeu est dans la concrétisation, moins imposée que négociée dans l'espace métropolitain, de nouvelles règles du jeu. Lille se fixe un objectif de 20 % pour toutes les communes, à terme, tandis que Bordeaux, à l'instar de Montpellier, concentre notamment l'effort sur les opérations maîtrisées, de type Zac, pour instiller du logement social et de la primo-accession à la propriété au sein de quartiers aux profils résidentiels plus élevés.

<sup>4</sup> Processus qui prend appui sur le bas pour remonter, c'est-à-dire qui fait une place déterminante aux décisions venues de la base. La construction de ce processus s'achève après échanges et accord par une décision qui demeure partagée.

Sans doute, pour les communes périurbaines, l'augmentation générale des prix du foncier aura-t-elle paradoxalement aidé les tenants du logement social. En effet, la surchauffe spéculative aura partout créé des difficultés croissantes pour les jeunes natifs des communes elles-mêmes, et donc permis de considérer autrement l'hypothèse du logement social, non comme la préparation d'une quelconque « invasion extérieure », ou « trahison du village », mais comme l'une des garanties que chacun puisse y trouver son droit respecté.

Finalement, la question du logement social est peut-être la moins facile à comparer de site à site, au-delà de considérations générales communes. C'est certainement parce qu'elle implique fortement les politiques nationales, et les stratégies évolutives de l'État (Anru). Mais on peut penser qu'elle est, partout, un véritable défi posé à la construction métropolitaine comme nouvelle frontière des politiques urbaines. Situons cette question à sa juste place. La définition et l'assomption d'une politique métropolitaine du logement dont on voit poindre les premiers signes au travers du fonctionnement des sociétés d'aménagement, des organismes HLM ou des instruments financiers, sont au cœur du tournant démocratique des agglomérations. À travers elles, ce sont en effet tous les principes de la gouvernance urbaine — développement solidaire, durable, participatif, rayonnant — qui sont en question. Soit ils demeurent essentiellement de l'ordre du discours et les villes assumeront — de plus en plus mal — une république de la relégation sociale<sup>5</sup>. Soit ils entrent dans les faits et l'ordre métropolitain devra sortir de sa clandestinité démocratique relative et s'ouvrir à un suffrage universel direct, à la mesure des politiques qu'il incarne.

## Conclure : La métropole en devenir

Cette investigation sur le projet, supportée à parité par une instance nationale et des opérateurs locaux (Ville, Agglomération, Serem), a été une première pour Montpellier. Aujourd'hui, plus que le projet qui a fondé la ville dans ses dimensions, forgé ses identités, c'est la question de la métropole qui s'impose comme le vrai défi territorial.

Comment penser le modèle métropolitain à Montpellier alors que Montpellier Agglomération a difficilement émergé des conflits entre communes, aux portes de la capitale régionale et que sa gestion politique a jusqu'ici fonctionné selon un principe de gouvernement concentré, sur la base d'une impulsion

politique centralisée ? La nouvelle métropole n'implique-t-elle pas une gestion polycentrique et transactionnelle face à la ville centre qui a construit son projet sur une gestion centralisée et « transformationnelle » ? Si les dimensions territoriales d'un espace urbain fonctionnel s'affirment, son (nouveau ?) modèle de gouvernance ne fait qu'émerger, débattu dans son contenu, sans être discutable au fond. Car la métropole en devenir ne peut reposer sur un périmètre *par défaut* dont les avantages comparatifs ne suffiront plus à compenser le déficit d'organisation métropolitaine. Sète et Lunel sont bien les bornes d'une communauté urbaine en construction, Nîmes, Alès, Béziers, Narbonne les compléments citadins d'un espace urbain à échelle européenne. La métropolisation languedocienne appelle en effet une gouvernance multiniveau, prenant acte de l'essor de sa capitale tout en l'insérant dans un système relationnel interurbain.

Ce redimensionnement des échelles de pouvoir exige certainement que les outils forgés dans l'univers urbain qui ont servi de base à la mise en œuvre du projet de ville soient repensés en conséquence. Il est alors question de renouveau des politiques publiques mais aussi de la plasticité des offres en matière de logement social, d'aménagement urbain ou de prospective territoriale. Un territoire prend corps dont les cohérences doivent s'afficher en phase avec les préoccupations environnementales, dont les centralités émergentes interrogent la localisation en ville centre des équipements d'envergure métropolitaine. Si la ville de Montpellier entreprend aujourd'hui en matière de renouvellement urbain, la communauté d'agglomération travaille à son tour à sa propre invention alors que les espaces métropolitains d'un « Grand Montpellier » se déclinent en termes de pluralité des formes, des modes de décision, de gestion et de concertation. L'échelle métropolitaine déplace le lieu des conflits potentiels entre visions du bien commun. Mais la métropole participe aussi à la naissance de nouveaux savoirs, de nouveaux échanges : une nouvelle expertise métropolitaine n'est-elle pas en construction tant sur le plan de la culture que sur celui de l'économie ou encore d'une nouvelle vision, métropolitaine, du vivre ensemble ?

<sup>5</sup> Se dit en France d'un mode d'évolution des politiques publiques qui n'engage aucun correctif des inégalités produites par le système économique.



**Montpellier, les âges de la ville ; au loin les Cévennes.**

Source : Patrice Blot, Photo-aérienne-france.fr.





# BIBLIOGRAPHIE

253

- ARAB, N., *L'activité de projet dans l'aménagement urbain, processus d'élaboration et modes de pilotage : le cas de la ligne B du tramway strasbourgeois et d'Odysseum de Montpellier*, thèse de doctorat, ENPC, 2004, multig.
- Augé, M., *Un ethnologue dans le métro*, Paris, Hachette, 1986.
- AUGOYARD, J.-E., *Pas à pas : essai sur le cheminement quotidien en milieu urbain*, Paris, Seuil, 1979.
- BARAIZE, F., NÉGRER, E., *L'invention politique de l'agglomération*, Paris, L'Harmattan, 2001.
- BARTEMENT, D., *Projet de ville et représentation, Montpellier : recherche sur les figures emblématiques du patrimoine et de l'écologie dans le projet de ville*, thèse de doctorat, université Paul-Valéry, Montpellier, 1998, multig.
- BERTONCELLO, B., DUBOIS, J., *Marseille : accélérateur de métropole*, Marseille, Parenthèses, 2010.
- BOBBIO, L., *La Democrazia non abita a Gordio : studio sui processi decisionali politico-amministrativi*, Milan, Franco Angeli, 1996.
- BOHIGAS, O., *Architectura Modernista*, Barcelone, Lumen, 1968.
- BOINO, P. (dir.), *Lyon : la production de la ville*, Marseille, Parenthèses, 2009.
- BONNIER, J., « Métropolisation du Sud méditerranéen français », *Revue de l'économie méridionale*, 50-199, 2002, pp. 261-274.
- BORT, F., *Le sens politique, contribution à l'étude des usages du métier d'un chef politique local : Georges Frêche 2004-2007*, thèse de doctorat, université de Montpellier 1, 2007, multig.
- BOURDIN, A., PROST, R., *Projets et stratégies urbaines, regards comparatifs*, collection « La ville en train de se faire », Marseille, Parenthèses, 2009.
- BRUNET, R. (et al.), *Montpellier Europolé*, Montpellier, GIP RECLUS, 1988.
- CHOLVY, G. (dir.), *Histoire de Montpellier*, Toulouse, Privat, 1984.
- Datar, *Les villes européennes : analyse comparative*, rapport d'étude, La Documentation française, avril 2003.
- DEBARBIEUX, B., « Le lieu, le territoire et trois figures de rhétorique » in *L'Espace géographique*, n° 2, 1995, pp. 97-112.
- DEVISME, L. (dir.), *Nantes : petite et grande fabrique urbaine*, Marseille, Parenthèses, 2009.
- DONZEL, A. (dir.), *Métropolisation, gouvernance et citoyenneté dans la région urbaine marseillaise*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2001.
- DUBOIS, J., *Communautés de politiques publiques et projets urbains : étude comparée de deux grandes opérations d'urbanisme municipales contemporaines*, Paris, L'Harmattan, 1997.
- DUBOURG, N., INGUIMBERT, J., NÉGRER, E. (dir.), *La création et la diffusion du spectacle vivant en Languedoc-Roussillon*, rapport OPPES pour le Comité consultatif régional des professions du spectacle Languedoc-Roussillon, 2006.
- DUGRAND, R., *Villes et campagnes en Bas-Languedoc : le réseau urbain du Bas-Languedoc méditerranéen*, Paris, Presses universitaires de France, 1963.
- ESTÈBE, P., JAILLET, M.-C., « L'agglomération toulousaine a-t-elle jamais été moderne ? », *Sud-Ouest européen*, n° 4, 1999, pp. 5-14.
- FABRE, G., LOCHARD, T., *Montpellier : la ville médiévale*, Paris, Imprimerie nationale, 1992.
- FAURÉ, M., « Les portes de ville à Toulouse : terminologie ancienne et réalité actuelle », *Sud-Ouest européen*, n° 4, 1999.
- FERRAS, R., « Écusson et Polygone, enfants et retraités dans le centre de Montpellier », *Bulletin de la Société languedocienne de géographie*, 1978.
- FERRAS, R., *Ville : paraître, être à part*, Paris, Belin, 2000.
- FERRAS, R., VOLLE, J.-P., *Montpellier Méditerranée*, Paris, Economica, 2002.

- FOUBERT, J.-P., *Espace urbain et politique municipale : l'exemple de Montpellier*, thèse de doctorat, université de Toulouse Le Mirail, 1981, multig.
- FRÈCHE, G., « Princeps cicéronien », in WALLON, E. (dir.), *L'artiste, le prince : pouvoirs publics et création*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1991.
- FRÈCHE, G., *Montpellier, La longue marche : 1970-2020*, Portet-sur-Garonne, Éditions Empreinte, 2005.
- GODIER, P., SORBETS, C., TAPIE, G. (dir.), *Bordeaux métropole, un futur sans rupture*, Marseille, Parenthèses, 2009.
- GROUEFF, S., « Montpellier : la consécration d'un rêve urbain », *Urbanisme*, n° 315, 2000, pp. 80-84.
- HUBERT, J.-P., *La discontinuité critique : essai sur les principes a priori de la géographie humaine*, Paris, La Sorbonne, 1993.
- INGALLINA, P., *Le projet urbain*, Paris, PUF, 2001.
- ION, J., MICOUD, A., « Parler de la ville ou la « métropoliser » ? », *Métropoles en déséquilibre ?*, colloque de Lyon 1990, Paris, Economica, 1993.
- JOSEPH, I. (dir.), *Villes en gares*, La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube, 1999.
- LASCOUMES, P., LE GALÈS, P. (dir.), *Gouverner par les instruments*, Paris, Presses de la FNSP, 2004.
- LE GALÈS, P., « Du gouvernement des villes à la gouvernance urbaine », *Revue française de science politique*, vol. 45, n° 1, 1995.
- LE GALÈS, P., « Rennes : Catholic Humanism and Urban Entrepreneurialism » in BIANCHINI, F., PARKINSON, M., *Cultural Policy and Urban Regeneration*, Manchester University Press, 1993, pp. 178-198.
- LE GALÈS, P., *Le retour des villes européennes : sociétés urbaines, mondialisation, gouvernement et gouvernance*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003.
- LÉVY, J., LUSSAULT, M. (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2003.
- LORRAIN, D., « Après la décentralisation, l'action publique flexible », *Sociologie du travail*, n° 3, 1993.
- MANGIN, D., *La ville franchisée : forme et structure de la ville contemporaine*, Paris, La Villette, 2004.
- MARCHAND, A., « Gouvernement local et légitimation : vers des Républiques urbaines », *Nouveaux territoires urbains, Futur antérieur*, n° 29, 1995.
- MARCONIS, R., « Le métro et la réorganisation des transports collectifs dans l'agglomération de Toulouse », *Sud-Ouest européen*, 1999, N° 4, pp. 15-26.
- MARCONIS, R., *Toulouse : un métro pour changer de siècle*, Toulouse, Privat, 2008.
- MATOSSIAN, C., *Espace public et représentations*, Bruxelles, La Part de l'œil, 1996.
- MONCOMBLE, F., « La centralité : invariants anthropologiques », *Actions et Recherches sociales*, n° 3-4, 1993, pp. 45-50.
- Montpellier architectures, 1977-1992*, Direction de la communication et Direction aménagement et programmation, Mairie de Montpellier, 1993.
- « Montpellier, cœur d'agglomération », *Urbanisme*, Hors Série n° 26, 2005.
- MOREAU-HUDON, F., *La zone d'aménagement concerté de Polygone à Montpellier : conception, programme, réalisation*, thèse de doctorat en géographie, Université Paul-Valéry, Montpellier, 1982, multig.
- NAY, O., « Le chant local : politique de communication et stratégie de développement local à Montpellier (1982-1993) », Bordeaux, *Les cahiers du CERVIL*, n° 1, 1994.
- NÉGRER, E., *La question métropolitaine : les politiques à l'épreuve du changement d'échelle territoriale*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2005.

- NÉGRIER, E., « Montpellier : International Competition and Community Access », in BIANCHINI, F., PARKINSON, M., *Cultural Policy and Urban Regeneration*, Manchester University Press, 1993, pp. 135-154.
- NÉGRIER, E., PRÉAU, J., « L'intercommunalité culturelle urbaine », in NÉGRIER, E., PRÉAU, J., TEILLET, P., *L'intercommunalité culturelle en France*, rapport OPC, phase intermédiaire quantitative, 2007.
- NÉGRIER, E., « Le département de l'Hérault », in FAURE, A., NÉGRIER, E. (dir.), *La lecture publique à l'heure intercommunale, enquête sur l'intercommunalité et la lecture publique en France*, La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2004.
- PAILHOUS, J., *La représentation de l'espace urbain : l'exemple du chauffeur de taxi*, Paris, PUF, 1970.
- PINOL, J.-L. (dir.), *Atlas historique des villes de France*, Paris, Hachette, 1996.
- PINSON, G., « Des villes et des projets : changement dans l'action publique et institutionnalisation de nouveaux territoires politiques », in FONTAINE, J., HASSENTEUFEL, P. (dir.), *To change or not to change ? : les changements de l'action publique à l'épreuve du terrain*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2002.
- PINSON, G., « Le projet urbain comme instrument d'action publique », in LASCOUMES, P., LE GALÈS, P. (dir.), *Gouverner par les instruments*, Paris, Presses de la FNSP, 2004.
- PROST, R., *Projets architecturaux et urbains : mutation des savoirs dans la phase amont*, Paris, Puca, 2003.
- RAFFESTIN, C., « Écogenèse territoriale et territorialité » in AURIAC, F., BRUNET, R. (coord.), *Espaces, jeux et enjeux*, Paris, Fayard, 1986, pp. 173-185.
- ROSEMBERG, M., *Le marketing urbain en question : production d'espace et de discours dans quatre projets de ville*, Paris, Anthropos, collection villes, 2000.
- SAEZ, G., « Villes et Culture : un gouvernement par la coopération », *Pouvoirs*, n° 73, 1995.
- SALMON, C., *Storytelling : la machine à fabriquer des histoires et à formater les esprits*, Paris, La Découverte, 2007.
- SANSOT, P., *Milieu urbain et réflexion écologique : le cas du quartier Antigone à Montpellier*, Grenoble, Centre d'études sociologiques, Ministère de l'Équipement, Plan urbain, 1995.
- SANSOT, P., *Poétique de la ville*, Paris, Klincksieck, 1973.
- SAVEY, S., VOLLE, J.-P., *Montpellier : notes et études documentaires*, Paris, La Documentation française, n° 3801-3802, 1971.
- SMITH, A., SORBETS, C. (dir.), *Le leadership politique et le territoire*, Presses universitaires de Rennes, 2003.
- SOURNIA, B., VAYSETTES, J.-L., *Montpellier : la demeure médiévale*, Paris, Imprimerie nationale, 1991.
- SOURNIA, B., VAYSETTES, J.-L., *Montpellier : la demeure classique*, Paris, Imprimerie Nationale, 1994.
- Traits Urbains*, n° 5, 2006.
- TSIOMIS, Y. (dir.), *Échelles et temporalités des projets urbains*, Paris, J.-M. Place, 2007.
- VOLLE, J.-P. (dir.), « Métropoles et métropolisation », *Revue de l'économie méridionale*, n° 199, 2002, vol. 50.
- VOLLE, J.-P., « Entre Montpellier et Marseille, aires urbaines et espaces métropolitains », *Revue de l'économie méridionale*, n° 199, 2002, pp. 275-287.
- WEIL, M., « La mobilité dessine la ville », *Urbanisme*, n° 289, 1996, pp. 80-85.
- ZAMPONI, F., *Montpellier métropole du Sud*, Paris, Fayard, 2001.



# LES AUTEURS

257

BERNIÉ-BOISSARD, Catherine, docteur en géographie-aménagement, chercheur au sein de l'unité ART-Dev « Acteurs, ressources et territoires dans le développement » de l'université Paul-Valéry de Montpellier et enseignante à l'université de Nîmes.

NÉGRIER, Emmanuel, docteur en Science politique, directeur de recherche cnrs au Cepel (Centre d'Études politiques de l'Europe latine), université de Montpellier I.

VIALA, Laurent, docteur en géographie, consultant en aménagement et urbanisme.

VOLLE, Jean-Paul, professeur agrégé de géographie, docteur en géographie-aménagement, chercheur au sein de l'unité ART-Dev « Acteurs, ressources et territoires dans le développement » de l'université Paul-Valéry de Montpellier.

# SOMMAIRE

LAURENT VIALA, JEAN-PAUL VOLLE <b>LA QUÊTE D'UNE DIMENSION MÉTROPOLITAINE</b>	10
--	----

---

## LA VILLE PAR LE PROJET

---

LAURENT VIALA, JEAN-PAUL VOLLE <b>DE POLYGONE À ODYSSEUM, UN DESSIN / DESSEIN DE VILLE</b>	32
CATHERINE BERNIÉ-BOISSARD, JEAN-PAUL VOLLE <b>LE RÉSEAU DU TRAMWAY</b>	66
SYLVAIN BARONE <b>LE PROJET GRAND CŒUR</b>	92
SOPHIE CHÉDIAC, CATHERINE BERNIÉ-BOISSARD <b>LA RÉSIDENTIALISATION</b>	110
LAURENT VIALA, JEAN-PAUL VOLLE <b>LE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE</b>	126
EMMANUEL NÉGRIER, LAURENT VIALA, JEAN-PAUL VOLLE <b>REGARDS CROISÉS SUR LES OPÉRATIONS</b>	150

---

## TROIS FIGURES D'UNE MÉTROPOLE EN DEVENIR

---

EMMANUEL NÉGRIER, JULIEN PRÉAU

**CULTURE URBAINE, CULTURES MÉTROPOLITAINES**

162

CATHERINE BERNIÉ-BOISSARD, LAURENT VIALA, JEAN-PAUL VOLLE

**LA NÉCESSAIRE DIMENSION RÉGIONALE**

182

LAURENT VIALA

**ESPACE PUBLIC ET CENTRALITÉ DANS LE PROJET MÉTROPOLITAIN**

204

---

EMMANUEL NÉGRIER, JULIEN PRÉAU, LAURENT VIALA, JEAN-PAUL VOLLE

**LA VILLE D'APRÈS**

232

---

Bibliographie

253

Les auteurs

257

Liste des acronymes

258

# *collection*

## *la ville en train de se faire*

sous la direction de Alain Bourdin et Robert Prost

### **Projets et stratégies urbaines, regards comparatifs**

16,5 × 24 cm, 288 p., 2009  
ISBN 978-2-86364-220-7

sous la direction de Laurent Devisme

### **Nantes, petite et grande fabrique urbaine**

16,5 × 24 cm, 272 p., illustrations en couleurs, 2009,  
ISBN 978-2-86364-221-4

Textes de : Pierre-Arnaud Barthel, Célia Dèbre, Laurent Devisme, Marc Dumont, Élise Roy.

sous la direction de Patrice Godier, Claude Sorbets  
et Guy Tapie

### **Bordeaux métropole, un futur sans rupture**

16,5 × 24 cm, 288 p., nombreuses illustrations en couleurs, 2009  
ISBN 978-2-86364-222-1

Textes de : Michel Bergeron, Patrice Godier, Jenny Ibars, Jean Marieu, Lise Monneraud, Claire Parin,  
Peggy Rouland, Sébastien Ségas, Claude Sorbets, Guy Tapie.

sous la direction de Didier Paris et Dominique Mons

### **Lille métropole, laboratoire du renouveau urbain**

16,5 × 24 cm, 288 p., nombreuses illustrations en couleurs, 2009  
ISBN 978-2-86364-223-8

Textes de : Elsa Escudié, Isabelle Estienne, Marie-Thérèse Grégoris, Christine Liefoghe, Philippe Louguet,  
Catherine Martos, Philippe Menerault, Dominique Mons, Didier Paris, Maryvonne Prévot, Frank Vermandel.

sous la direction de Paul Boino

### **Lyon, la production de la ville**

16,5 × 24 cm, 276 p., nombreuses illustrations en couleurs, 2009  
ISBN 978-2-86364-224-5

Textes de : Paul Boino, Bernard Jouve, Rachel Linossier, Roelof Verhage.

sous la direction de Jean-Paul Volle, Laurent Viala, Emmanuel Négrier,  
Catherine Bernié-Boissard

### **Montpellier, la ville inventée**

16,5 × 24 cm, 264 p., nombreuses illustrations en couleurs, 2010  
ISBN 978-2-86364-226-9

Brigitte Bertoncello, Jérôme Dubois

### **Marseille Euroméditerranée, accélérateur de métropole**

16,5 × 24 cm, 272 p., nombreuses illustrations en couleurs, 2010  
ISBN 978-2-86364-225-2